

Conseil municipal du 15 octobre 2021

Mairie de LACROPTÉ

Présents :

C.Faure , I.Faure , G.Bashford, M.Chevreur, F.Ramine, C.Landrevie, M.J Lance, J.L Bernard, J.M Chinouilh, F. Ladeuil, D.Privat, S.Valle, T. Dufraix , R.Lestang

Absents et non excusés : A.Montauriol

Secrétaire de séance : I.Faure

Début de la séance à 18h10

Achat maison du bourg : présentation de l'EPF (établissement public foncier)

Le propriétaire du bien a accepté la proposition faite par la mairie et signé la délibération.

Mme Le Maire doit rencontrer une personne de l'EPF pour avoir davantage de renseignements sur le coût pour la commune qu'occasionnerait l'achat de la maison.

L'EPF achèterait le bien à la place de la commune puis cette dernière pourrait ensuite l'acquérir sous certaines conditions. Cela n'empêcherait pas de faire les travaux.

En fonction des renseignements qu'apportera l'EPF à Mme Le Maire, le sujet sera remis à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal.

Travaux voirie

La route au niveau du « Petit Paradis » a été goudronnée.

Chemins blancs au niveau du Lac des Joncs et au niveau de La Saute Basse ont été réalisés.

Enrobé à froid : un devis a été fait auprès de Lagarde et Laronge. Ce devis a été accepté et l'entreprise a donc livré 4 tonnes. David, l'employé communal, a commencé les travaux de rebouchage des trous. Le conseil municipal est satisfait de ce matériau .

L'entreprise Lagarde et Laronge a établi des devis pour réparer certaines routes avec des techniques différentes de celles utilisées habituellement. Le conseil municipal consulte ces devis et discute.

Proposition de l'espace paysager

La personne du CAUE est venue et a présenté des propositions pour l'aménagement paysager au niveau du lotissement « Les Farges ». Mme Le Maire informe le conseil municipal des propositions faites.

Des fleurs vont aussi être plantées au niveau du cimetière, au colombarium dès que le crepis va être fini.

Jérôme Ladeuil a recensé les fleurs pour mettre dans les parterres du bourg. Un devis a été fait, les plants vont arriver, il faudra ensuite organiser la plantation.

Un administré demande à ce que le fossé en bas de son terrain au niveau de la route de Ladouze soit busé. Le conseil municipal discute sur la faisabilité.

Questions diverses

Le conseil municipal discute sur l'achat éventuel d'une épareuse. Il y a possibilité d'achat de matériel d'occasion au niveau du département. L'offre concerne le tracteur avec épareuse. Le conseil municipal doit soumissionner. Didier Privat ira voir le matériel. Le conseil municipal accepte de soumissionner pour cet achat si le matériel est fiable.

Chemins : beaucoup de chemins ne sont pas dans leur assiette. Cela pose problème pour l'implantation de la fibre car elle ne peut être installée que sur le domaine public.

Séance levée à 20 h 30.